

Réunion du 9 mars 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 109  
Nombre de présents : 83  
Nombre de votants : 100

L'an deux mille quinze, le neuf mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante d'Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Paul MONTAUT, Roger BUROSSE (suppléant de Didier REY), Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Michel CAMDESSUS, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Fabien LARRIVIERE, Catherine LEYGUES, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Claude ESCOFET, René LACABE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Elisabeth SAN AUGUSTIN (suppléante d'Emmanuelle LACROIX-CHAGUE), Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LECHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Guy LAFFITTE (pouvoir à Michel LAURIO), Didier ALSINET, Philippe GARCIA (pouvoir à Madeleine BROLESE), Frédéric LAVIELLE (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Axelle MARCHET (pouvoir à Alice BENAVENTE), Patrick TASSERIE (pouvoir à Yves DARRIGRAND), Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Daniel BOULIN, Jean-Jacques TEIXEIRA (pouvoir à Louis COSTEDOAT), Michel JESER, Didier REY, Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à Michel LAGOUARDAT), Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Jacques CLAVE (pouvoir à Michel CAMDESSUS), Véronique ETCHART (pouvoir à Estelle PALIS), Stéphanie LERICHE (pouvoir à Corinne CARRIAT), Sylvie MOUSQUES dit CABANOT (pouvoir à Gilbert AURRIAC), Corinne RHOUY, Philippe GAUDET (pouvoir à Claire-Lise LAFOURCADE), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Emmanuel HANON), Dominique LALANNE, Marie-Luce MUSEL (pouvoir à Bernadette PRADA), Sylvie DAHETZE, Thierry LAFFITTE (pouvoir à Paul MONTAUT), Michel LABOURDETTE (pouvoir à Carole LARRIEU), Emmanuelle LACROIX-CHAGUE et Gérard DUCOS (pouvoir à Jean-Pierre DUBREUIL).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme Bénédicte ALCETEGARAY, M. Anthony BERBEL.

---

**RAPPORT N° 16 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - BUDGET ANNEXE DU PAYS**

**Rapporteur** : M. Jean-Pierre DUBREUIL

Les démarches engagées à l'échelle du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves font l'objet d'un budget annexe doté à hauteur de 75 430 € pour l'année 2015.

L'ingénierie constitue le poste de dépense principal du budget 2015 (51 930 €), correspondant à l'emploi d'un responsable ainsi que d'un stagiaire (recruté pour une durée de 5 mois).

Les frais de fonctionnement sont inscrits conformément aux modalités d'organisation du Pays, actées dans par une délibération prise en 2004.

Une aide de 8 500 € est accordée au Centre régional de la propriété forestière pour la poursuite de son action de structuration des propriétaires privés, visant une meilleure gestion de la forêt privée sur le territoire du Pays (animations, formations, regroupement de chantiers, etc.).

Enfin, un budget de 10 500 € est prévu pour la poursuite des actions engagées dans le domaine des circuits courts (communication sur l'annuaire des producteurs, organisation des rencontres « producteurs – restaurateurs » etc.).

Le budget est équilibré par un excédent de fonctionnement reporté de 24 241,49 €, des subventions à hauteur de 13 000 € et la participation des collectivités qui s'élève à 38 188,51 €.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT-DEPENSES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2015	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2015
<b>Total des dépenses</b>	<b>75 430,00</b>	<b>75 430,00</b>
011 - Charges à caractère général	15 000,00	15 000,00
012 - Charges de personnel	51 930,00	51 930,00
65 - Autres charges de gestion courante	8 500,00	8 500,00

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT-RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2015	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2015
<b>Total des recettes</b>	<b>75 430,00</b>	<b>75 430,00</b>
74 - Dotations, subventions, participations	51 188,51	51 188,51
002 - Excédent de fonctionnement reporté	24 241,49	24 241,49

#### SECTION D'INVESTISSEMENT-DEPENSES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2015	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2015
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 135,06</b>	<b>3 135,06</b>
21-Immobilisations corporelles	3 135,06	3 135,06

## SECTION D'INVESTISSEMENT-RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT BUDGET 2015	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2015
<b>Total des recettes</b>	<b>3 135,06</b>	<b>3 135,06</b>
001-Solde exécution reporté	3 135,06	3 135,06

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **adopte** le budget annexe du Pays.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



**Jacques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/03/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/03/2015